

Communiqué de presse – 15 février 2012

## La fiscalité verte apporte aussi des recettes au Trésor !

**La fiscalité verte a coûté à l'Etat 1 milliard d'euros. C'est ce qu'a répondu le ministre des Finances Steven Vanackere à une question posée par le parti Ecolo. La Confédération Construction estime toutefois important d'ajouter que la fiscalité verte rapporte aussi de l'argent à l'Etat. Les avantages fiscaux octroyés incitent en effet les particuliers à faire réaliser des travaux et, qui dit plus de travaux facturés, dit aussi plus de recettes fiscales et parafiscales pour l'Etat.**

Quelques chiffres pour illustrer nos propos: le volume total du marché résultant des mesures visant à économiser l'énergie a atteint 1,6 milliards € en 2010 et 2 milliards en 2011. En 2011, l'Etat a dû céder 656 millions € en réductions d'impôt. Mais ses recettes fiscales et parafiscales, estimées à 35% du chiffre d'affaires, ont atteint 716 millions €. Cela signifie donc, pour 2011, un solde positif de 61 millions €.

L'on prévoit en revanche un résultat négatif en 2012, notamment parce que les avantages fiscaux ont été supprimés à partir de cette année. En effet, il restera toujours des avantages à financer (819 millions € en réduction d'impôt pour des travaux commandés ou entamés en 2011) mais les recettes seront réduites de moitié vu la forte diminution de l'activité attendue (354 millions € au lieu de 896 millions €).

La Confédération Construction réitère donc la solution qu'elle a déjà formulée pour limiter les dégâts: réduire l'avantage fiscal de 40 à 30% pour les travaux réalisés en 2012, et à 20% pour les travaux réalisés en 2013 et 2014. Ce démantèlement progressif permettrait d'éviter une chute brutale du niveau de l'activité en construction. Grâce aux recettes générées par les travaux, le rapport coût/bénéfices serait meilleur pour la période 2012-2014 que dans le cas d'une suppression pure et simple.

**Pour plus d'informations concernant ce communiqué de presse:**

**Peter Boelaert** • Attaché de presse  
T 02 545 56 28 • M 0479 30 91 59 • F 02 545 59 09  
[peter.boelaert@confederationconstruction.be](mailto:peter.boelaert@confederationconstruction.be)

*La Confédération Construction défend les intérêts de plus de 15.000 entreprises du secteur de la construction de toute taille (indépendants, pme, grandes entreprises), actives dans tous les segments de la construction. Elle est présente au niveau local, régional, national et européen. La Confédération est à l'initiative de grands événements tels que le Forum Construction et la Journée Chantiers Ouverts.*